MAIA
Seine-Saint-Denis
Sud Ouest
L'intégration des acteurs
pour l'autonomie
des personnes âgées

Compte rendu de la Table de Concertation Tactique n°4 14 Décembre 2016 Montreuil

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

1. Analyser

- ✓ Installation du Service de Gestion de Cas : premier bilan à 6 mois d'existence.

2. Participer

- ✓ Présentation des groupes de travail départementaux en cours
- ✓ Discussion sur les sujets à prioriser pour le territoire Sud-Ouest en 2017

3. S'informer

- ✓ Point sur la journée d'actualité MAIA CNFPT + Journée Via Trajectoire
- ✓ Inscription de la MAIA 93 Sud-Ouest dans la réalisation d'un diagnostic territorial approfondi

4. **Décider :** propositions soumises à validation

- ✓ Partage d'information : relecture/validation document « Foire Aux Questions »
- ✓ Outils de connaissance de l'offre sur le territoire : RMD et présentations des partenaires
- ✓ Projet de Charte du guichet intégré
- ✓ Dates des Tables de Concertation Tactique en 2017

DOCUMENTS REMIS AU DEBUT DE LA SEANCE

- Décret 2016-1349 sur le recueil du consentement au partage d'information
- Entrepôt de données (issu des travaux des MAIA Nord et Sud-Est)
- Affiche de présentation du Service de Gestion de Cas de Seine Saint-Denis

Légende :

- Eléments correspondant à une prise de décision

LISTE DES PRESENTS et EXCUSES

Feuille d'émargement Table Tactique n°4 / 14 Décembre 2016 / Montreuil			
STRUCTURES	**NOM**	**FONCTION**	**SIGNATURE**
ETABLISSEMENTS et SERVICES SANITAIRES			
CHI André Grégoire (Montreuil)	Dr Sibony-Prat	Médecin Gériatre Chef de Service UGA et SSR	Excusée
	Dr Belfodil	Médecin Gériatre HdJ et Consultation mémoire	
	M. Adinguera	Responsable Socio-Educatif	Excusé
Groupe Hospitalier AP-HP Paris Seine Saint-Denis (Avicenne, Jean Verdier, René Muret)	Mme Pinet-Ribeiro	Responsable Service Social	Excusée
Clinique SSR IMR (Romainville)	Mme Borges	Assistant de Service Social	
	Mme Caron	Assistant de Service Social	
Clinique Korian Roger Salengro (Noisy-le-Sec)	Mme Sandirin	Assistante de Service Social	
Clinique de l'Aurore SSR (Rosny-sous-Bois)	Mme Ferreira de Carvalho	Assistante de Service Social	
SSR HDJ Neuro Centre Paris Est (Noisy le Sec)	Mme Répelin	Directrice CPE	Excusée
Réseau Océane (Réseau de Santé Géronto + Soins Palliatifs)	Mme Carmoin	Psychologue	Excusée
HAD Santé Service	Mme Delaunay	Assistante de Service Social	Excusée
Contrat local de santé de Montreuil	Mme Jegou	Coordinatrice CLS	Excusée
Contrat local de santé de Rosny-Sous-Bois	Mme Carles	Coordinatrice CLS/CLSM	Excusée
Représentant Centre Municipal de Santé	Dr Manuellan	Médecin Chef de Service CMS Montreuil	
Établissement public de Santé Mentale	M. Durocher	Secrétaire Général EPS de Ville Evrard	Excusé
PROFESSIONNELS DE VILLE			
URPS MK	Mme Fillion	Masseur Kinésithérapeute Libérale	
EQUIPE EVALUATRICE			
CG EMS APA	Mme Endrino-Baransky	Responsable d'équipe évaluatrice DPAPH	
CLIC Bondy	Mme Manoury	Coordinatrice CLIC	
CLIC Montreuil	Mme Mayart	Coordinatrice CLIC	Excusée
représentée par	Mme Bouderka	Responsable MAD (rep. Mme Mayart)	
ACCUEIL DE JOUR, EHPAD (avec PASA)			
Accueil de jour Les Rives (Pantin) et Plateforme Acc/Répit	Mme Cohen-Zerbib	Directrice	
EHPAD Les Mûrs à Péches (Montreuil) GCSMS 94	Mme Meissimilly	Adj. En charge des Alternatives/ rep. Mme Pournot Directrice	Excusée
EHPAD Marie (Bagnolet) DOMIDEP	Mme Plasman	Directrice	
EHPAD Les 4 saisons	M. Prono	Directeur	
EHPAD La Seigneurie	Mme Boreux	Directrice	
SSIAD/ESA (hors SSIAD communaux)			
ASSIAD Montreuil	Mme Cailliez	Directrice SSIAD - SAAD	
SSIAD USSIF (ex-Fondation Hospitalière Sainte-Marie)	Mme Elhuyar	Directrice du Pôle Maintien à Domicile 93 Est	
SAAD (adhérant à la plateforme Evolia et hors SAAD communaux)			
	Mme Elhuyar	SAAD de l'USSIF (ex-FhSM)	
	Mme Cailliez	SAAD de l'ASSIAD	
Equipe opérationnelle CG, CCAS, CLIC, organismes tutélaires			
CD 93 / Service social polyvalent départemental	Mme Archer	Conseillère Technique Chargée des Actions liées à la santé	
CD 93 / Circonscription de Service Social de Bondy	Mme Ferellec	Responsable Adjointe	
CCAS / services communaux Bondy	CLIC		
CCAS / services communaux Montreuil	CLIC/MAD		
CCAS / services communaux Rosny-sous-Bois	Mme Picard	Directrice Dépendance	Excusée
CCAS / services communaux Rosny-sous-Bois	Mme Degain	IDEC SSIAD	
CCAS / services communaux Les Lilas	Mme Delhommeau	Responsable du Pôle Seniors	
CCAS / services communaux Le Pré Saint Gervais	Mme Andrieu	Responsable Coordination Gérontologique	Excusée
UDAF (association tutélaire)	Mme Guignard	Chef d'Equipe	
ATR	Mme Grateau	Directrice	
HEBERGEMENT / RESIDENCE SOCIALE (FTM/RS)			
Foyers de travailleurs migrants ADOMA	Mme Binsfeld	Coordinatrice sociale vieillissement 93	Excusée
STRUCTURE BENEVOLE / AIDANT / LIEN SOCIAL			
Petits Frères Des Pauvres	Mme Gunubu	Coordinatrice de développement social (Montreuil)	
France Alzheimer 93	Mme Bingue	Bénévole	
STRUCTURES REPRESENTEES			
		Nombre de personnes présentes	24
		Nombre de structures représentées	29
		Nombre de personnes excusées	14

Début de la réunion à 14h15.

La réunion commence par :

- les remerciements adressés à la Ville de Montreuil
- la présentation de l'ordre du jour
- un tour de table de présentation des personnes présentes ainsi que la liste des personnes excusées.

1. Analyser

✓ Installation du Service de Gestion de Cas : premier bilan à 6 mois d'existence.

M. Adrien Hilion, gestionnaire de cas (et invité à assister à cette table, dans un processus d'intégration), présente l'activité de ce nouveau service, porté par la MAIA et opérationnel depuis le mois de Juin 2016.

→cf Support de présentation.

A la suite de cette présentation, Mme Delhommeau témoigne de sa satisfaction de voir ce service (enfin) installé sur le territoire et de son apport sur plusieurs situations, y compris certaines déjà connues et suivies par le Pôle Seniors. L'apport des gestionnaires de cas est vécu comme une compétence supplémentaire qui permet aussi d'espérer voir des situations jusque là bloquées évoluer à nouveau. Un des leviers est la disponibilité de ces professionnels et leur capacité, par des passages réguliers, à créer du lien avec les bénéficiaires.

Concernant les perspectives 2017 (diapositive n°11), Mme Endrino-Baranski partage avec les membres de la table l'information de la parution d'un décret, en Décembre 2016, qui va amener les évaluateurs APA à travailler, comme les gestionnaires de cas, sur une grille d'évaluation multidimensionnelle. Cette évolution, portée par la CNSA, va dans le sens d'une convergence des outils d'évaluation et donc d'une diminution à terme des évaluations redondantes (ex : APA + CNAV).

2. Participer→cf Support de présentation.

✓ **Présentation des groupes de travail départementaux en cours**

Groupe de travail sur la maltraitance :
Pour le Conseil Départemental, Mme Archer informe la table d'un travail en cours sur cette thématique, en lien avec la CIDPM[1], qui devrait aboutir à l'organisation de formations en 2017 sur ce thème, a priori sur deux territoires sur lesquels existe déjà des formes de coopération locale telles que des RESAD[2], portés dans le cadre de CLSM[3].

[1] Cellule Interinstitutionnelle Départementale de Prévention de la Maltraitance.
[2] Réunion d'Evaluation de Situation d'Adultes en Difficulté
[3] Contrat Local de Santé Mentale

Groupe de travail sur la Psychiatrie du Sujet Agé.

En complément de la présentation de ce groupe, est évoqué le projet (en cours de discussion donc encore en attente de validation) du Dr Pécot du CMP du secteur de Montreuil 93G10 de constitution d'une Equipe Mobile de Psychiatrie du Sujet Agé qui pourrait intervenir sur six communes du territoire 93 Sud-Ouest : Montreuil, Noisy-le-Sec, Romainville, Pantin, Les Lilas, Le Pré Saint-Gervais.
Mme Manoury témoigne qu'à Bondy (seule commune du territoire à bénéficier aujourd'hui d'une offre de ce type), ce dispositif est de fait devenu indispensable pour nombre de situations et donc plus qu'apprécié et utilisé.
Mme Boreux informe par ailleurs que son établissement (EHPAD la Seigneurie à Pantin, 280 places) accueille environ 80 résidents atteints de troubles dits « psycho-gériatriques » et que, dans ce type de situations, il est essentiel que les orienteurs partagent de façon transparente l'ensemble des informations en leur possession, ceci afin d'éviter de découvrir dans l'établissement des problématiques parfois critiques, déjà connues mais non transmises.

Membres de la table se proposant de rejoindre ce groupe de travail : Mme Delhommeau, Mme Boreux, Mme Cailliez.

- ✓ **Discussion sur les sujets à prioriser pour le territoire Sud-Ouest en 2017**

Mme Bingue met en avant la question de la réponse aux besoins des malades Alzheimer « jeunes », c'est-à-dire dont la maladie est diagnostiquée avant l'âge de 60 ans.
Il apparaît que ces situations, souvent complexes, sont rares et peu rencontrées par les membres présents. Mme Cohen-Zerbib témoigne pour sa part d'une difficulté spécifique et connue, celle de la gestion du décalage d'âge dans des structures telles qu'un Centre d' Accueil de Jour.
Enfin, il est précisé que l'ensemble des pilotes et gestionnaires de cas viennent d'organiser un temps d'échange de deux heures sur ce sujet spécifique avec Mme Ollivet, Présidente de France Alzheimer 93 et référente FA en Ile de France sur cette question.

Mme Elhuyar, relayée par Mme Delhommeau, met en avant l'hypothèse de travailler sur des situations de crise qui, sans relever de l'urgence vitale, mobilisent très fortement les professionnels et leur encadrement.
Pour en avoir échangé de façon informelle avec Mme Mayart, responsable du CLIC de Montreuil, le pilote propose au groupe la notion « d'urgence médico-sociale » qui mobilise de fait très fortement les acteurs au moment où une situation de grande instabilité ou de grands besoins non satisfaits est découverte.
Mme Delhommeau évoque l'intérêt de réfléchir à des possibilités d'analyse de pratiques professionnelles pour les encadrants, par exemple sur la base de retours d'expérience ou d'études de cas concrets.
Il n'est pas décidé à ce stade de mobiliser un groupe de travail mais ces sujets sont ici référencés pour de possibles développements ultérieurs.

Proposition issue des remontées d'information par les Gestionnaires de Cas :

→cf Support de présentation.

Validation de la mise en place d'un **Groupe de Travail sur la question de l'organisation des soins d'hygiène** sur le territoire (hétérogénéité de la réponse, besoins non couverts, glissement de tâches…).

Membres de la table se proposant pour ce groupe de travail : Mme Cailliez, Mme Elhuyar, Mme Degain.

En complément, une question a été soulevée concernant la non-prise en charge, par l'Assurance-Maladie, de certains actes infirmiers tels que : préparation du pilulier, pose de bas de contention, instillation de collyres médicamenteux…
Cette remarque fait suite à l'envoi par la CPAM le 5 Juillet 2016 d'une « lettre-flash » rappelant aux Infirmiers Libéraux (IDEL) le bon usage de la NGAP (Nomenclature Générale des Actes Professionnels) qui ne permet pas la cotation de tels actes lorsqu'ils sont « isolés ». Aujourd'hui, des IDEL informent leur patient que cet acte leur sera directement facturé et sans possibilité de remboursement.
En revanche, le remboursement de tels actes reste possible quand ils intègrent une séquence de soins.
La préparation d'un pilulier reste prise en charge dans le cas d'une pathologie psychiatrique ou démentielle. La CPAM, sollicitée par plusieurs acteurs du territoire, a formalisé sa réponse par un courrier qui sera joint à ce compte-rendu.

Proposition partagée avec les membres de la Table de Concertation Stratégique :

→cf Support de présentation.

Le principe d'un **Groupe de Travail sur les réponses mobilisables sur le territoire en cas d'absence de suivi médical** (rupture de soins, départ en retraite du Médecin Traitant…) est **validé.**

Mme Boreux explique que cette situation a également un impact pour un EHPAD puisque les médecins de ville restent les médecins traitants des résidents. Dès lors, dans certaines situations, ces derniers n'ont plus le choix de leur praticien si celui-ci n'accepte pas de venir à l'EHPAD et doivent dès lors accepter un médecin traitant qui accepte de s'y rendre.

3. S'informer

- ✓ **Journée d'actualité MAIA CNFPT + Journée Via Trajectoire**

→cf Support de présentation.

Concernant Via Trajectoire, le Dr Manuellan, qui a assisté à la formation, témoigne de la qualité de l'outil, de son intérêt en termes d'orientation et de l'accessibilité de son ergonomie. De son côté, Mme Plasman précise que c'est non seulement un très bon outil mais qu'en plus il est gratuit pour l'ensemble des acteurs (familles, professionnels et établissements) alors que les deux plateformes d'orientation les plus implantées aujourd'hui sont certes gratuites pour les usagers mais facturent un

tarif de l'ordre de 2 200€ à un EHPAD à chaque fois qu'elles interviennent dans un processus d'admission.

- ✓ **Inscription de la MAIA 93 Sud-Ouest dans la réalisation d'un diagnostic territorial approfondi**

Le contexte du déploiement de la MAIA 93 Sud-Ouest fait que, depuis Septembre 2014, le diagnostic territorial approfondi, enjeu fort d'identification des forces et faiblesses du territoire, a été réalisé sur la base d'un recensement cartographié de l'offre. Ce premier niveau, certes nécessaire, ne met pas suffisamment en lumière les logiques de flux, de parcours, de points de blocage (listes d'attente) ou de sous-utilisation (non-recours)…
Ce travail sera mené en 2017, avec un appui méthodologique de la CNSA, et prendra également la forme d'un Système d'Information Géographique (SIG) avec un exemple de carte dans le support de présentation.

4. **Décider :** propositions soumises à validation

- ✓ **Partage d'information : relecture/validation document « Foire Aux Questions »**

Un document de type « Foire aux Questions », intégrant les évolutions récentes du cadre légal, est en cours de finalisation avec notamment une relecture par des experts (juriste, avocat). Afin de lui donner une légitimité plus importante encore, il est proposé aux membres de la Table un envoi par mail début 2017 et ce afin d'avoir leur retour sous un délai de l'ordre de 15 jours.

Validé.

La question du partage d'information est une occasion de rappeler, pour une structure s'inscrivant dans cette logique, **l'obligation de procéder à une déclaration à la CNIL**, laquelle a grandement facilité cette démarche en produisant un document dit « autorisation unique » référencée AU-047 auquel il est souhaitable de se référer dans le cadre d'une <u>déclaration simplifiée</u> (à faire en ligne en quelques minutes).

- ✓ **Outils de connaissance de l'offre sur le territoire :**

<u>Référentiel des Missions Différenciées (RMD)</u> :
Dans un souci de gain de temps et de finalisation rapide de ce document, il est proposé de procéder à la finalisation des différentes fiches par des jeux d'aller-retour par mail avec des responsables de l'offre décrite et un sujet « candide » qui garantit la lisibilité de la description faite. **Validé.**

<u>Rencontre de présentation des partenaires</u> :
La Table Tactique est interrogée sur la possibilité d'organiser une demi-journée de rencontre et de présentation de différentes offres du territoire, projets, études, expérimentations et ce afin de renforcer la connaissance mutuelle des acteurs.
Validé avec un objectif d'organisation au deuxième trimestre 2017, possiblement dans les locaux de l'UDAF 93 à Bobigny (amphithéâtre d'environ 150 places).
Membres de la Table associé à la finalisation de la liste des interventions : Mme Delhommeau, Mme Gunubu.

Parmi les pistes de réflexion proposées, une a été discutée plus en détail et concerne les possibilités de récupération et de dons de matériel non utilisé, généralement suite au décès d'une personne aidée : fauteuil roulant, lit médicalisé, aides techniques diverses, protections…
Pour des raisons d'hygiène mais aussi parce que ces matériels sont inclus dans leur financement, les EHPAD ne peuvent être destinataires de ces produits.
Une rencontre ultérieure entre le pilote et Mme Delhommeau permettra d'avancer la réflexion sur ce point, s'appuyant aussi sur d'autres expériences tels que des listes de prêts existant à Rosny-sous-Bois.

- ✓ Projet de Charte du guichet intégré

Dans l'évolution à construire vers un fonctionnement en Guichet Intégré (exemple havrais diffusé en vidéo, lien sur le support), il est proposé que les pilotes travaillent à une charte sur la base de trois axes : valeurs partagées, principes d'action, objectifs opérationnels. **Validé.**

- ✓ Dates des Tables de Concertation Tactique en 2017

Les dates proposées sont validées, le lieu d'accueil restant à définir.

Tables de Concertation Tactique en 2017 : **Validé.**

Mercredi 8 Mars - 14h/17h
Mercredi 7 Juin - 14h/17h
Mercredi 20 Septembre - 14h/17h
Mercredi 13 Décembre - 14h/17h

Tour de table de conclusion :
Un membre de l'assemblée propose de réfléchir à la construction d'un document recensant les « idées fausses » et ayant précisément pour objectif de les déconstruire (ex : l'hôpital ne prépare pas les sorties, les mandataires de justice ne répondent pas à leurs missions, etc…)

Le pilote remercie tous les membres pour leur investissement et leur force de proposition.

Fin de la réunion à 16h55

Fait à Montreuil le 20 Décembre 2016